

Soutien à la création de spectacles professionnels

Appel à candidatures pour une mise à disposition de locaux

Contexte

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Montreuil-Juigné entend soutenir l'action artistique et développer les échanges entre professionnels et habitants.

Elle propose ainsi une mise à disposition de locaux à des artistes et un temps de rencontre avec la population.

1. Cadre de l'appel à projet(s)

1.1. Objectifs

- Soutenir et encourager la création artistique par une mise à disposition temporaire de salles pour une création de spectacle(s) (répétitions, finalisation de projet...)
- Favoriser la rencontre entre les habitants de Montreuil-Juigné et le milieu artistique (théâtre, danse, musique acoustique, arts visuels)
- Développer la dynamique culturelle de la ville.

1.2. Présentation du site

La ville dispose d'un centre culturel qui abrite un hall d'exposition, une bibliothèque municipale, le service culturel, une école de musique et des salles associatives.

Locaux disponibles pendant les congés scolaires :

- Le Hall d'exposition, ouvert sur un petit patio (RDC, cf. fiche)
- La Salle J. Duchesne (RDC, cf. fiche)
- Le Théâtre de Verdure à proximité du Centre culturel (cf. fiche)

2. Modalités de mise en œuvre

2.1. Mise à disposition de locaux :

La Ville met à disposition des artistes le hall d'exposition, la salle J. Duchesne, le Théâtre de Verdure dans le respect des règles de fonctionnement des lieux.

2.2. Périodes de résidences proposées au choix :

- congés scolaires de début d'année
- congés scolaires de printemps
- congés scolaires d'été
- congés scolaires d'automne
- congés scolaires de fin d'année

2.3. **Durée** : 1 semaine minimum

2.4. **Pilotage et accompagnement** :

Ce projet est piloté par le Service culturel de la Ville. Un interlocuteur référent de la Ville sera désigné notamment pour les sujets administratifs, logistiques. L'équipe du service culturel sera à la fois ressources et relais avec les habitants.

Un bilan sera réalisé à l'issue de la résidence avec le service culturel.

2.5. **Cadre juridique**

Un contrat, qui rappellera la nature du projet et précisera les parties prenantes et les engagements de chacun, sera établi entre les deux parties.

Dans le cadre de la candidature d'un collectif d'artistes, un représentant des artistes sera désigné comme interlocuteur et signataire de la convention.

Le soutien accordé est une aide en nature (mise à disposition de locaux). À noter qu'il n'est pas envisagé d'accompagnement complémentaire (matériel son, lumière, technicien, hébergement, soutien financier...).

Selon le projet proposé, ses conditions techniques et financières, ainsi que les orientations culturelles de la Ville, un pré-achat pourrait être envisagé par cette dernière pour la saison 2025/2026.

3. **Modalités de candidatures**

3.1. **Transmission d'un dossier de candidature** (format pdf, taille maximum 4 Mo) constitué de :

- Une présentation de la compagnie, du collectif, des artistes le constituant, références (2 pages maximum)
- Une lettre de motivation avec présentation du projet artistique permettant d'apprécier la compréhension de ses enjeux et ses orientations (intention, descriptif, calendrier de création et de diffusion, prévisionnel..., 4 pages maximum), le créneau souhaité, le nombre d'artistes qui seraient présents, votre proposition concernant le temps d'échange avec la population (répétition publique ou ouverte à un groupe d'habitant, temps d'échange...)
- Un justificatif de statut professionnel (SIRET, licence d'entrepreneur de spectacle...) et d'assurance responsabilité civile sera demandé pour le(s) projet(s) retenus.

3.2. **Critères d'éligibilité et d'examen des projets artistiques**

3.2..1. **Conditions pour candidater** :

- Être artist(e) professionnel(s)
- Œuvrer dans le champ du spectacle vivant ou des arts visuels (hors musique amplifiée en raison de la configuration des locaux et de leur fonctionnement)
- Avoir un projet de création en cours
- Avoir une structure administrative et juridique qui porte le projet

3.2..2. **Critères de sélection** :

- Le projet artistique : originalité du projet, maturité du projet, composition de l'équipe artistique, parcours des artistes et résonance éventuelle avec les enjeux culturels actuels
- Registre : théâtre, danse, musique acoustique, arts visuels...

- Lien(s) proposé(s) avec la population ou une association locale (répétition publique, démonstration, temps de rencontre sous une autre forme...)
- La viabilité du projet (notamment partenariats, coproduction, contacts pour pré-achat, logistique...)
- Démarches professionnelles vertueuses (écologie, déontologie ...)
- Compatibilité avec les locaux (caractéristiques des locaux proposés) et l'activité du centre culturel (pas de musique amplifiée notamment ou trop sonore car salles non insonorisées)
- Les artistes ou compagnies ayant déjà bénéficié d'une résidence ne sont pas prioritaires.

3.3. Modalités de sélection

Les candidatures donneront lieu à une sélection sur dossier par un Comité spécifique composé à cet effet de :

- L'adjointe au Maire chargée à la culture
- Un(e) conseiller(e) municipal(e)
- Un membre extra-municipal
- Une personnalité qualifiée (artiste professionnel...)
- La directrice du Pôle Culture, Tourisme, Communication/jumelage
- L'agent communal référent de la programmation culturelle

Un RDV en présentiel ou en visioconférence pourra être organisé avec le ou les candidats sélectionné(s) ou présélectionné(s)

3.4. Calendrier de l'appel à candidature

- **Dépôt des candidatures au moins 4 semaines avant la période demandée** (dépôt fin mai)
- Etude de la demande si possible sous 15 jours (en fonction de l'actualité culturelle du service)
- Contractualisation : avant la mise à disposition

3.5. Principes et conditions

La réponse à l'appel à projet n'induit aucune rémunération et prise en charge de frais annexe.

3.6. Informations et transmission des candidatures à :

Service Culturel de la Ville de Montreuil-Juigné - Centre J. Prévert - 10 rue Émile Zola - 49460 MONTREUIL-JUIGNE - Tél. : 02.41.31.10.75 – a.auregan@ville-montreuil-juigné.fr

ANNEXE

Salles et équipements mis à disposition

Hall d'exposition Centre Culturel J. Prévert	
Largeur	10 m
Longueur	20 m
Surface	200 m ²
Hauteur	2,70 m
Sol	Carrelage
Matériel à disposition	2 Tables
	4 Chaises de table
	5 Chaises basses
	Panneaux
Eclairage	Plafond Spots
Nombre de prises	6 + 2blocs x 3 prises
Puissance électrique	36 kw
Accès PMR	oui



Salle Duchesne	
Largeur	5 m
Longueur	13 m
Surface	65 m ²
Hauteur	"Cathédrale" 5 m
Sol	Carrelage
Matériel à disposition	7 Tables
	13 Chaises empilables
	6 Chaises pliantes
	1 Chariot / chaises
	Four micro ondes
	Réfrigérateur
	2 Portes manteaux
Eclairage	Suspendu central 3 m
Nombre de prises	5
Puissance électrique	36 kw
Accès PMR	oui



Le Théâtre de verdure

Au centre de Montreuil Juigné on ne passe pas loin du Théâtre de verdure ! Pas très visible de la rue, il se blottit en creux du Parc François Mitterrand, à deux pas seulement de la Mairie. Dans une végétation paisible et remarquable, il s'est quasiment fait de lui-même, simplement aménagé avec la construction de gradins fondus dans la courbe naturelle de son site en arc de cercle.



Informations techniques :

Espace pouvant accueillir un public de 300 personnes

Gradins : sur 3 rangées, environ 80 à 100 places assises (gradins supplémentaires à venir)

Dimension scène : 17.50 x 10.70 m

Branchement électrique : puissance : 22 KW, 32 A en triphasé

Clé du coffret électrique à demander et remettre à l'accueil du service culturel



Informations pratiques

RESTAURATION :

- **La Crêperie du Passeur** : Bar/Restauration

8 place Robert Schuman, 49460 Montreuil-Juigné **Tél** : 02.41.42.67.61 **Email** : loma2@orange.fr

Ouverte du mardi au dimanche midi et soir

- **La pizza sympa** : Bar/Restauration (sur place ou à emporter)

5 rue Victor Hugo, 49460 Montreuil-Juigné **Tél** : 02.41.42.47.01 **Email** : im.ghoubari@hotmail.fr

Ouvert du lundi au samedi

- **Bar/cantine Monsieur Jo** (sur place ou plats à emporter)

2 rue du Président Kennedy, 49460 Montreuil-Juigné **Tél** : 02.41.42.33.35 **Email** : monsieurjo49460@gmail.com

Ouvert du lundi au vendredi midi, mercredi, jeudi et vendredi soir

- **Café/librairie Le mot de la faim**

7 place R. Schuman, 49460 Montreuil-Juigné **Tél** : 0241318770 **Email** : librairielemotdelafaim@gmail.com

Ouvert du lundi au samedi matin et après-midi

- **Le Bistrot du Marché** : bar/restauration

2 rue Émile-Zola, tél. 02 41 42 40 60. Ouvert **tous les jours sauf le dimanche, de 7 h 15 à 19 h 15, le samedi à 15 h**

- **Le Port d'Attache**, chemin du Bas des Vaux, tél. 08 92 97 68 75. Ouvert jusqu'au 15 décembre, du mercredi au dimanche, de 10 h 30 à minuit, avec un dernier service à 22 h

- **La Topette**, guinguette, aire de pique-nique avenue du Président Kennedy, 49460 Montreuil-Juigné

- **Le Petit Boucher** (plateaux repas à emporter) : 3 rue Émile Zola 49460 Montreuil-Juigné **Tél** : 02.41.42.30.19

- **Carrefour Contact** : 5 place de la République, 49460 Montreuil-Juigné, Tél : 02.41.87.52.99, Courriel : frvss2m@carrefourcontact.fr

HEBERGEMENT :

- **Gîte La Porterie** :

1, Rue Saint-Jean Baptiste à Montreuil-Juigné, tél. 06.87.81.68.75, laporterie.49@gmail.com

- **Camping Les rives de Mayenne**,

Avenue du Président Kennedy à Montreuil-Juigné : tél. 06.37.57.08.58, lesrivesdemayenne@gmail.com, -

<https://www.camping-montreuil-juigne.com/fr/>